



Section Sportive Football

Le Collège DE LA SALLE offre la possibilité aux élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} de se perfectionner tant sur le plan technique que tactique dans leur activité favorite : le Football.

Le Collège met tout en œuvre pour que ce projet réussisse en aménageant l'emploi du temps des classes concernées. Néanmoins il ne peut aboutir sans quelques **obligations à respecter** avec méthode et sérieux :

- chaque élève devra assister de façon régulière et assidue aux séances d'entraînement encadrées par un professeur diplômé FFF.
- chaque joueur devra réaliser un contrôle médical (en même temps que pour la signature de sa licence fédérale et UNSS).
- chaque élève devra être licencié à l'Association Sportive du Collège et participer aux différents regroupements et compétitions UNSS.

Une évaluation sera faite chaque trimestre (assiduité, comportement, progrès dans l'activité et les disciplines scolaires).

Une note est affectée chaque trimestre en option Football en plus de la note EPS.

Plusieurs motifs peuvent entraîner la suspension voire la radiation de cette option sportive :

- raison médicale (importance de la visite médicale)
- attitude et comportement répréhensibles au collège.
- résultats scolaires insuffisants, non adaptés au profil de l'élève.

A noter : l'inscription à la section sportive football De La Salle est soumise à des tests de sélection au préalable.